

Sophie Bourque, Jean-Claude Hébert, *Aide-mémoire 501 — L'alcool au volant*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1989, 84 pages, ISBN 2-89127-117-3
Francis Brabant, Michel F. Denis, *Aide-mémoire 502 — Cour d'appel*, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1990, 123 pages, ISBN 2-89127-183-1
Germain Brière, *Précis du droit des successions*, 2^e éd., Collection Bleue, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1991, 509 pages, ISBN 2-89127-196-3
Rachel Grondin, *Les infractions contre la personne et contre les biens*, 3^e édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1991, 178 pages, ISBN 2-89127-195-5
Monique Ouellette, *Droit de la famille*, 2^e édition, Montréal, Les Éditions Yvon Blais inc., 1991, 427 pages, ISBN 2-920376-96-9

Gilles Rivard, Roxanne Guérard et Linda Facchin

Volume 23, numéro 2, juin 1992

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1057475ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1057475ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Éditions Wilson & Lafleur, inc.

ISSN

0035-3086 (imprimé)

2292-2512 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Rivard, G., Guérard, R. & Facchin, L. (1992). Compte rendu de [Sophie Bourque, Jean-Claude Hébert, *Aide-mémoire 501 — L'alcool au volant*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1989, 84 pages, ISBN 2-89127-117-3 / Francis Brabant, Michel F. Denis, *Aide-mémoire 502 — Cour d'appel*, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1990, 123 pages, ISBN 2-89127-183-1 / Germain Brière, *Précis du droit des successions*, 2^e éd., Collection Bleue, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1991, 509 pages, ISBN 2-89127-196-3 / Rachel Grondin, *Les infractions contre la personne et contre les biens*, 3^e édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1991, 178 pages, ISBN 2-89127-195-5 / Monique Ouellette, *Droit de la famille*, 2^e édition, Montréal, Les Éditions Yvon Blais inc., 1991, 427 pages, ISBN 2-920376-96-9]. *Revue générale de droit*, 23(2), 305–308.
<https://doi.org/10.7202/1057475ar>

Droits d'auteur © Faculté de droit, Section de droit civil, Université d'Ottawa, 1992

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

éru
dit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

NOTULES*

Sophie BOURQUE, Jean-Claude HÉBERT, *Aide-mémoire 501—L'alcool au volant*, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1989, 84 pages, ISBN 2-89127-117-3.

Un peu dans la même veine que les recueils de la Formation professionnelle du Barreau du Québec, les ouvrages de la collection Aide-mémoire, préparés par des praticiens, se révèlent de véritables outils de travail contenant une synthèse de nos consultations habituelles.

Les auteurs de cet ouvrage, M^e Sophie Bourque et M^e Jean-Claude Hébert, traitent de la situation où un client est accusé de conduite en état d'ébriété.

Le processus débute au moment où le client vous appelle du poste de police alors qu'il a été sommé de subir l'alcootest. On nous indique dans un premier temps quelles sont les informations à obtenir du client par rapport à lui-même et aux faits de la situation dans laquelle il se trouve. En second lieu vient l'entretien téléphonique avec le policier en charge du dossier puis enfin la visite au poste de police.

Entre l'arrestation et la comparution, vous rencontrerez le client. Lors de cette entrevue, vous devrez amasser toutes les informations pertinentes complémentaires au dossier afin d'établir une stratégie.

Les auteurs nous énumèrent ensuite les procédures préliminaires au procès. Ils nous présentent celles qui sont nécessaires lorsqu'il s'agit d'une poursuite par voie de déclaration sommaire de culpabilité, celles lorsqu'il s'agit d'une poursuite par voie de mise en accusation et celles des requêtes préliminaires.

La préparation de l'audition au mérite est la prochaine étape abordée. On y parle des témoins, des moyens d'irrecevabilité, des possibilités de règlement, des certificats d'analyse suite aux résultats des différents tests, et de l'expert.

Le chapitre suivant est consacré à l'audition de la cause. On y traite de l'obligation de fournir un échantillon, de la preuve de la poursuite selon qu'il y a eu utilisation de l'ivressomètre ou qu'il y a eu analyse d'un échantillon de sang et des défenses possibles se rapportant au test utilisé.

Une condamnation a des conséquences à deux niveaux. Une personne condamnée pour facultés affaiblies s'expose à des conséquences criminelles qui diffèrent selon qu'il s'agisse ou non d'une première infraction ainsi qu'à des conséquences découlant des lois provinciales, telle la suspension du permis de conduire pour une période déterminée.

Un chapitre consacré à l'appel vient compléter cette présentation. Les lieux et les motifs d'appel varient selon qu'il s'agisse d'une poursuite sommaire ou d'une poursuite par voie de mise en accusation. On y explique aussi l'appel de la sentence suivant le type de poursuite.

Ce guide saura vous permettre de réaliser un apprentissage rapide de la matière concernée. On y fait mention à chaque pas de tous les articles de lois pertinents, mais on peut remarquer une certaine lacune au niveau des justifications: en effet, les références à la jurisprudence sont somme toute assez rares. Cet ouvrage sur l'alcool au volant reste un outil de travail et de référence très pratique pour initier une personne à ce domaine.

G.R.

Francis BRABANT, Michel F. DENIS, *Aide-mémoire 502 — Cour d'appel*, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1990, 123 pages, ISBN 2-89127-183-1.

Ce fascicule numéro 502 de la Collection Aide-mémoire relatif à la Cour d'appel porte spécifiquement sur les appels en matières criminelles. M^{es} Brabant et Denis viennent compléter, par cet ouvrage, un autre

* Ces notules ont été préparées par Linda Facchin, Roxanne Guérard et Gilles Rivard.

document de cette même collection publié il y a un an sur l'appel en matières civiles, où M^c Brabant avait également collaboré.

Divisé en quatre parties, cet aide-mémoire a le grand avantage d'exposer tant l'histoire de la Cour d'appel, ses membres son personnel que les techniques de la préparation d'appel en matières criminelles.

Dans un premier temps, la rubrique la plus volumineuse intitulée « Informations générales » nous renseigne sur la Cour d'appel en elle-même : historique, composition, nomination, personnel de soutien, fonctions et pouvoirs. Dans une perspective beaucoup plus spécifique, s'inscrivent ensuite les règles relatives aux appels en vertu du *Code criminel*. En effet, cette première partie regroupe entre autres, tous les détails relatifs aux appels, tant de l'accusé que du procureur général, lors de poursuite par voie de mise en accusation, la déclaration de culpabilité par procédure sommaire, la condamnation et les sentences pour outrage au tribunal par procédure sommaire, les appels en matières de recours extraordinaires (*mandamus* et *habeas corpus*), etc. Toujours dans cette même partie, les auteurs exposent les règles quant aux délais d'appel, la procédure d'introduction d'appel, des notions importantes quant aux incidents préliminaires, aux pouvoirs de la Cour d'appel et du ministre de la Justice.

La deuxième partie est consacrée aux aspects techniques relatifs à la constitution du dossier et à la confection du mémoire tant pour l'appelant que pour l'intimé. La plaidoirie, l'audience et les incidences relatives aux jugements font l'objet de la troisième partie.

Finalement, la dernière partie, essentiellement constituées d'annexes, présente dix-sept modèles d'acte de procédure. Il y figure plusieurs types d'appel, des requêtes diverses telles la requête de l'appelante demandant sa mise en liberté provisoire pendant l'appel, la requête de l'intimé demandant le rejet de l'appel, etc.

Cet aide-mémoire expose, de façon claire et bien documentée, les différentes étapes du processus d'appel en matières criminelles. Les trois premières parties de cet ouvrage font référence à quelque 500 causes de jurisprudence, dont certaines parmi les plus récentes de la Cour d'appel du Québec et la Cour suprême du Canada, ce qui en fait un guide pratique et complet.

Les recherches retenues pour la présente publication s'arrêtent au 15 octobre 1990.

R.G.

Germain BRIÈRE, *Précis du droit des successions*, 2^e éd., Collection Bleue, Montréal, Wilson et Lafleur Ltée, 1991, 509 pages, ISBN 2-89127-196-3.

Cet ouvrage constitue la deuxième édition de ce Précis paru au début de l'année 1988. Des modifications législatives assez nombreuses intervenues depuis la première édition, font en sorte que le présent livre comporte plus d'une cinquantaine de pages de plus que l'édition précédente.

L'adoption de la *Loi modifiant le Code civil du Québec et d'autres dispositions législatives afin de favoriser l'égalité économique des époux* a eu un impact sur le droit de successions. En effet, le droit au partage du patrimoine familial peut indirectement limiter la liberté de tester pour une personne mariée. Également, la *Loi sur le curateur public et modifiant le Code civil et d'autres dispositions législatives* a une incidence importante en matière successorale puisqu'elle modifie plusieurs dispositions relatives à l'exercice de l'option des successibles, à la capacité de tester ainsi qu'à la capacité requise pour procéder au partage d'une succession.

La table des matières de ce précis est similaire à celle que l'on pouvait retrouver dans l'édition précédente. L'introduction propose des notions générales quant aux fondements du droit des successions ainsi qu'un aperçu de son évolution depuis la période précédant la codification de 1866 et celle qui suivit. Il est également question de travaux de réforme et finalement, du plan d'étude des successions où l'auteur adopte le plan du troisième livre du Projet de loi 125, plutôt que le plan du Code civil.

Cette étude des successions est divisée en six titres où sont examinées, en premier lieu, les règles relatives à l'ouverture des successions ainsi que les qualités requises pour succéder (titre premier). Le titre deuxième aborde la question de la transmission successorale où l'auteur analyse le mode de transmission, l'option des successibles et le recours particulier qu'est la pétition d'hérédité.

La dévolution légale des successions fait l'objet du titre troisième. Dans un premier temps, l'auteur aborde la succession légitime où il examine la vocation successorale, les principes directeurs de la dévolution successorale ainsi que les droits successoraux des différents ordres d'héritiers. Dans un deuxième et troisième temps, l'étude porte respectivement sur la dévolution de la succession irrégulière et sur le droit de retour légal de l'ascendant donateur ou la succession anormale.

Le quatrième titre, portant sur les testaments, illustre la nature de cet acte juridique, ses conditions de validité, son contenu, l'effet des legs, la caducité, la révocation des dispositions testamentaires, la vérification et la preuve. Les titres cinquième et sixième portent sur la liquidation du passif ainsi que de l'actif successoral. Au titre cinquième, l'auteur illustre le droit commun de la liquidation du passif, la liquidation du passif au cas d'acceptation sous bénéfice d'inventaire et de séparation de patrimoines. Le dernier titre (titre sixième) quant à lui offre des notions de liquidation de l'actif successoral d'une part en regard de l'indivision successorale et d'autre part, en regard du partage.

Les deux premiers titres ainsi que les deux derniers s'appliquent aussi bien aux successions testamentaires qu'aux successions *ab intestat*. Le titre troisième, quant à lui, régit la situation où le *de cuius* n'a pas fait de testament ou que ses dispositions testamentaires sont incomplètes ou sans effet, en totalité ou en partie. De son côté, le titre quatrième contient des règles propres aux successions testamentaires.

Ce précis constitue non seulement un exposé complet du droit actuel des successions mais contient également, à chaque étape de l'étude, un aperçu des modifications substantielles qui s'annoncent par le Projet de loi 125. Ces références au projet de loi sont clairement identifiées tout au long du livre puisqu'elles sont ombragées, afin de bien les distinguer en un coup d'œil. Nous retrouvons, à la fin de l'ouvrage, sept index qui facilitent grandement sa consultation : index des articles du *Code civil du Bas-Canada*, du *Code civil du Québec*, du Projet de loi 125, du *Code de procédure civile*, des autres lois citées, de la jurisprudence et finalement un index analytique.

R.G.

Rachel GRONDIN, *Les infractions contre la personne et contre les biens*, 3^e édition, Montréal, Wilson & Lafleur Ltée, 1991, 178 pages, ISBN 2-89127-195-5.

Cet ouvrage du professeur Grondin est une mise à jour de celui paru sur le sujet en 1990. Elle nous y expose les infractions les plus courantes dans notre société, la plupart desquelles se retrouvent dans le *Code criminel* canadien. Les autres sont édictées dans la *Loi sur les aliments et les drogues* ainsi que dans la *Loi sur les stupéfiants*. L'auteure se limite aux infractions fédérales par souci d'uniformité, car elles s'appliquent à tout le Canada. Elle n'y traite pas des infractions provinciales qui varient d'une province à l'autre, rendant ainsi une étude globale plus ardue.

Comme le titre nous l'indique, cet exposé est divisé en deux parties. La première traite des infractions contre la personne. On y retrouve un chapitre consacré à l'homicide où on discute des infractions allant du meurtre jusqu'aux autres que l'homicide pour avoir causé la mort. Le chapitre suivant vise l'atteinte à l'intégrité de la personne, telles, entre autres, les voies de fait et l'agression sexuelle. Viennent ensuite les infractions relatives aux véhicules, bateaux, aéronefs ou matériel ferroviaire puis le chapitre couvrant les comportements relatifs aux drogues.

La seconde partie est consacrée aux infractions contre les biens. Elle comporte trois chapitres traitant en ordre de la prise ou détournement d'un bien, des opérations frauduleuses et de l'outrage à certains biens.

L'étude proposée par la professeure Grondin est appuyée des solutions jurisprudentielles relatives aux sujets traités. À celles-ci s'ajoutent les commentaires de l'auteure quant à l'implication de ces décisions sur le droit des infractions. Elle en profite pour nous faire constater que la *Charte canadienne des droits et libertés* fait partie de la définition de chaque infraction et pour dégager les conséquences de ce fait sur le droit concerné.

G.R.

Monique OUELLETTE, *Droit de la famille*, 2^e édition, Montréal, Les Éditions Yvon Blais inc., 1991, 427 pages, ISBN 2-920376-96-9.

This work is primarily aimed at students of law, with the objective of facili-

tating their comprehension of family law. The author, a lawyer and professor of law at the Université de Montréal endeavours to update the 1st edition (1984) of her book by incorporating certain major legislative changes in this recent edition. The legislative texts studied by Professor Ouellette are: the *Civil Code of Lower Canada* (C.C.L.C.), in force since 1866, the *Civil Code of Québec* (C.C.Q.), effective in two parts on April 2, 1981 and December 1, 1982 respectively and recently modified, the *Code of Civil Procedure* as amended in 1982 and, the *Divorce Act of 1985*, in force as of June 1, 1986.

Over the years, the field of family law has lived through many changes. The first comprehensive reform was experienced in 1981 and 1982 with the introduction of the *Civil Code of Québec*. A second fundamental change occurred with the adoption of Bill 146, creating the regime of the family patrimony and attempting to establish a certain economic equality between spouses. Bill 146 was rendered effective on July 1, 1989 and has subsequently been amended, albeit in a minor way. As well as introducing sections 462.1-462.13 C.C.Q. (the family patrimony), this legislation also restructures the compensatory allowance (sec. 462.14-462.17 C.C.Q.) and implements the survival of the obligation to provide support (sec. 607.1-607.11 C.C.L.C.).

This study of family law contains three general titles. The formation of the family encompasses questions of marriage and filiation. The second title describes the organizational aspect of the family unit, including its rights, duties, and obligations. Finally, the dismemberment of the family examines the issues of separation as to bed and board and divorce. These categories are further subdivided into chapters and sections, thus providing a structured outlay, so that the student may easily comprehend the new material presented.

The major innovation in this edition is evidently the addition of the section on the family patrimony. As Professor Ouellette states, although all critics seem to be in favour of a system that eliminates, to some extent, the economic disparity between spouses, there is dispute as to the scope and breadth of any new legislation. Opponents of Bill 146 claim that with the implementation of the family patrimony, the liberty of contracts, system highly prized in the Québec civil tradition, has, for all intents and purposes, been abolished

where marriage contracts are concerned. The new regime overrides all marriage contracts to impose a compulsory legal regime, thereby ensuring the establishment of an "equitable" division of assets at the time of separation as to bed and board, the dissolution or the annulment of a marriage. The author outlines what property is affected by the family patrimony and underlines that the enumeration of section 462.2 C.C.Q. is exhaustive, therefore any asset not mentioned is not affected by this system. Also, the author provides several mathematical examples which will certainly assist in the comprehension of this complex system.

Prevalent throughout this study of family law is the constitutional question. Whereas it is clear that marriage and divorce in their substantive law fall under the exclusive authority of the Canadian Parliament (section 91(2b) of the *Constitution Act of 1867*) and that the provincial authorities have sole jurisdiction in matters concerning the celebration of marriage and civil rights, it is not so clear what actually constitutes conditions of form or of substance. With the differing legislation that governs family law, conflicts have often resulted between the two levels of jurisdiction. One such example is the introduction of the order for custody and order for support in the *Divorce Act of 1985*. The federal Parliament has, by virtue of its power to regulate all questions relating to substantive family law, the right to pass legislation on the immediate consequences of a divorce and therefore has established the orders of support mentioned above. However, the C.C.Q. addresses questions surrounding the division of patrimony as well as the liquidation of the matrimonial regime. It is evident that overlapping will occur in the exercise of these powers and it will be up to the courts to determine the scope and nature of the exclusive jurisdictions.

A well-documented bibliography, a table of cited legislation as well as an analytical index accompany this text. A major improvement in the layout of this edition is that contrary to the first edition, the table of contents is placed at the beginning of the book where it can be easily consulted prior to reading, which is essentially its main function. While retaining much of what was examined in the initial edition and still quite relevant, the author has succeeded in providing a concise update in a field that is constantly evolving.